

1^{re} conférence de presse

1 / 2

Pavillon d'art et mise en place de
l'exploitation artistique et culturelle dans la
Maison historique Anker à Anet

Berne, le 30 janvier 2020

La Fondation Maison Albert Anker Anet a élaboré un projet visant la poursuite du développement de la Maison Anker, qui date de 1803, pour en faire un Centre Albert Anker. L'un des volets du nouveau concept est la réalisation, dans le jardin, d'un dépôt pouvant être visité. Ce projet deviendra un véritable phare dans l'espace culturel suisse.

Depuis 2016, la Fondation Maison Albert Anker Anet est propriétaire du bâtiment qui a abrité le logement et l'atelier du plus célèbre, sans doute, des peintres suisses. Qui entre aujourd'hui dans l'atelier d'Anet se retrouve plongé dans le monde d'Albert Anker. L'objectif de la Fondation est que la Maison Anker, inscrite en 2009 comme objet dans l'Inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale par décision du Conseil fédéral, puisse être intégralement sauvegardée en tant que témoin exclusif de son temps, tout en adaptant en douceur son infrastructure aux standards actuels. Une réception et des locaux d'exposition seront aménagés dans la vaste partie consacrée, jadis, à l'exploitation de cette ferme, et un pavillon d'art sera réalisé dans la partie nord du jardin pour y conserver en toute sécurité les biens artistiques et culturels. Albert Anker sera mis en scène dans des présentations didactiques comme personnalité exemplaire de son temps – comme individu qui a vécu avec sa famille dans la Maison Anker, comme peintre réaliste actif à la fois en France et en Suisse, comme philanthrope capable d'empathie et plaçant l'Homme au cœur de sa création, et aussi comme politicien progressiste connu, soucieux du bien-être public.

L'offre culturelle de la Maison Albert Anker après l'assainissement du bâtiment historique et le démarrage de l'exploitation du pavillon d'art s'adressera au public de toute la Suisse. Le Centre Albert Anker entend notamment faire le lien entre les régions linguistiques, vu qu'Albert Anker séjournait aussi bien à Anet qu'à Paris. La Maison Albert Anker est un espace unique, qui permet de se faire une image intégrale d'un artiste à l'époque de sa vie. L'œuvre artistique est mise en relation aussi bien avec le présent qu'avec la situation propre à son créateur et les problèmes de son temps. Ainsi, dans la Maison Albert Anker, l'art devient la source d'une expérience variée. Le Conseil de fondation espère parvenir à financer ce projet au moyen de contributions des pouvoirs publics, de mécènes privés, de partenaires et de sponsors.

Le Conseil de fondation de la Maison Albert Anker Anet a approuvé la demande de permis de construire, qui sera déposée en 2020. Le dossier de presse pourra être téléchargé à partir du 30 janvier 2020 à 14h00 sur le site www.mydrive.ch.

Données de connexion: utilisateur «albertanker», mot de passe «albertanker».

Nous pouvons également vous faire parvenir les documents par courrier postal.

Renseignements:

- Roger von Wattenwyl, Président du Conseil de la Fondation Maison Albert Anker Anet
- Marcel Hegg, équipe d'architectes Fabian Pauli et Marcel Hegg, Thounen et Bienne

au numéro de téléphone 032 313 53 54 et à l'adresse info@centrealbertanker.ch

Christine Büchler, Secrétariat Presse et Construction du Centre Albert Anker